

# SONDAGE



Municipalité de  
**Pointe-Fortune**

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE - Communiqué de presse  
Pointe-Fortune, 3 août 2020.

## SONDAGE AUPRÈS DES CITOYENS DE POINTE-FORTUNE - LA MUNICIPALITÉ DÉVOILE LES RÉSULTATS

Dans le cadre du plan stratégique 2021-2025, la municipalité de Pointe-Fortune menait, en juin dernier, une enquête auprès de ses citoyens afin d'avoir le pouls de la population concernant les actions qu'elle souhaite mettre en place. Les résultats obtenus permettront au conseil municipal de prendre des orientations qui seront davantage le reflet de l'ensemble de la communauté.

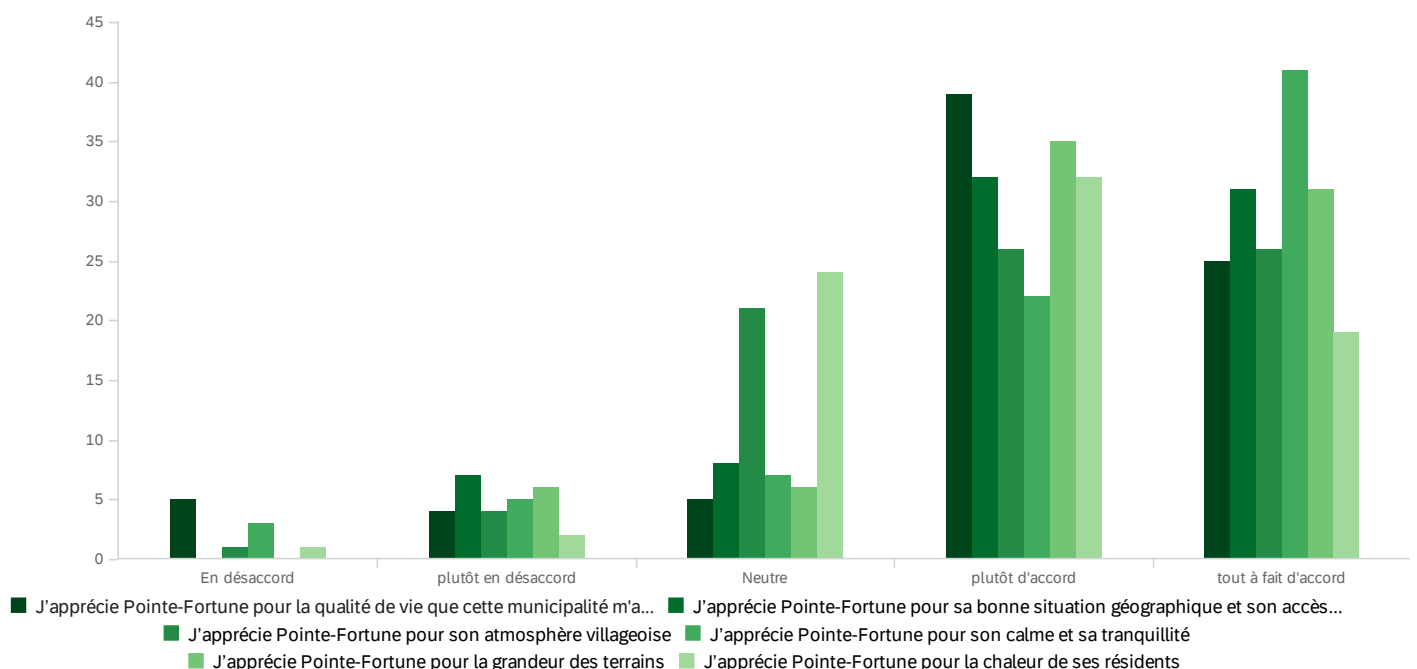
### RETOUR SUR LES RÉSULTATS.

#### La nature au centre des préoccupations des citoyens

Les citoyens reconnaissent beaucoup de points positifs à la municipalité de Pointe-Fortune et dans l'ensemble ils apprécient y vivre. Ils affectionnent particulièrement le côté paisible, les grands espaces et le décor champêtre de la municipalité. Notamment, 81% des répondants sont tout à fait d'accord ou plutôt favorable avec l'affirmation «j'apprécie Pointe-Fortune pour son calme et sa tranquillité». Dans cet esprit, le conseil souhaite implanter un parc et améliorer le sentier pédestre afin que les citoyens puissent profiter davantage de la nature. De plus, concernant le plan d'urbanisme, une majorité de citoyens ayant répondu au sondage (69%) ont mentionné souhaiter que la municipalité favorise comme première option l'implantation du développement écologique, tandis que les habitations multiples logements tels que les condos et les appartements a été l'option la moins désirée par 57% des répondants. Le conseil municipal tiendra compte des résultats du sondage pour fixer les orientations futures du Plan Particulier d'Urbanisme.

#### Les points à améliorer

Concernant la réglementation et les permis, bien que les taux de satisfaction sont bons en moyenne, le conseil municipal a constaté que l'accessibilité à une réglementation municipale simple était un point plus mitigé pour certains citoyens. Près de 8% des répondants ont trouvé qu'il était difficile de trouver l'information concernant la réglementation municipale. Bien que cela ne soit pas une majorité de citoyens, l'administration, toujours désireuse de s'améliorer, travaillera au cours des années à venir à ce que les citoyens puissent plus aisément trouver l'information qu'il cherche et que celle-ci soit limpide. Il va de même pour les difficultés rencontrées à trouver l'information par 15% des répondants qui souhaitent faire une demande de permis et par 31% pour ceux qui souhaitent déposer une plainte.



# SONDAGE



Municipalité de  
**Pointe-Fortune**

## Un budget et des mesures inspirées par ce sondage

Alors que la municipalité débute la planification du budget 2021, elle compte s'inspirer de ce sondage auprès de sa population pour proposer certains projets. Par exemple, des rencontres d'informations sur la préparation d'une trousse 72 heures seront mises en place, puisqu'il a été constaté que 20 % des répondants ne savaient pas ce que c'était et que seulement 13 % en détenaient une.

Également, quelques citoyens ont mentionné en commentaires dans le sondage, l'impossibilité d'avoir accès à Internet haute vitesse. Bien que le problème ne relève pas de la Municipalité, des pressions ont été faites auprès des différents paliers gouvernementaux. Ces démarches ont permis de faire avancer le dossier: la coopérative CSUR a reçu de l'aide financière pour pouvoir amener la fibre optique dans la Municipalité et si tout va bien, ils seront en mesure d'offrir le service au printemps 2021.

D'autres commentaires ont quant à eux fait état de l'affluence des camions de déchets et de recyclage qui transitent dans la Municipalité via le traversier Le Passeur. Le conseil municipal est conscient du problème et travaille avec la MRC (principal contractant) pour réduire l'affluence des camions. Des mesures, comme refuser l'accès aux camions les vendredis à compter de 14 h 00, sont en ce moment en place.

La municipalité est heureuse du taux de participation. Plus de 100 citoyens ont répondu au sondage ce qui est énorme pour une population de 580 habitants. Elle souhaite remercier tous ceux et celles qui ont répondu, ce fut un exercice stimulant pour le conseil municipal. Prendre le pouls de la population permet de mieux la connaître et d'orienter le travail en fonction des réels besoins de sa communauté. D'ailleurs, il est toujours possible de répondre au sondage ou encore d'envoyer vos commentaires. Pour ce faire, vous pouvez vous présenter à la mairie sur les heures d'ouverture ou encore communiquer par courriel à [municipalite@pointefortune.ca](mailto:municipalite@pointefortune.ca).

